**Note d’information du Haut-Commissariat au Plan**

**sur les principales caractéristiques du chômage et du sous-emploi en 2020**

La présente note dresse le portrait de la population en situation de chômage et de sous-emploi en 2020 et son évolution par rapport à 2019.

Il est à rappeler que le nombre de chômeurs a augmenté de 322.000 personnes entre 2019 et 2020, passant de 1.107.000 à 1.429.000 chômeurs, ce qui correspond à une hausse de 29%. Cette hausse, résultant d’une augmentation de 224.000 chômeurs en milieu urbain et de 98.000 en milieu rural, a été enregistrée exclusivement parmi les personnes ayant déjà travaillé.

***Forte hausse du taux de chômage, particulièrement parmi les jeunes, les femmes et les diplômés***

Après une tendance à la baisse durant les trois dernières années, le taux de chômage a connu une hausse de 2,7 points, entre 2019 et 2020, passant de 9,2% à 11,9%.

**Figure 1 : Evolution du taux de chômage entre 2017 et 2020 (en %)**

Entre 2019 et 2020, le taux du chômage a enregistré une hausse aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain, respectivement de 3,7% à 5,9% et de 12,9% à 15,8%. De même, le chômage augmenté aussi bien parmi les hommes et les femmes, respectivement de 7,8% à 10,7%, et de 13,5% à 16,2%.

Cette hausse du chômage en 2020 a concerné toutes les catégories d’âge, mais plus particulièrement les jeunes de 15 à 24 ans dont le taux de chômage a augmenté de 6,2 points, passant de 24,9% à 31,2%.

**Figure 2 : Evolution du taux de chômage pour certaines catégories de la population entre 2019 et 2020 (en %)**

S’agissant des diplômés, le taux de chômage a enregistré une hausse de 2,8 points, passant de 15,7% à 18,5% entre 2019 et 2020. Ce sont les diplômés de niveau moyen[[1]](#footnote-1)qui ont enregistré la hausse la plus importante de 3,1points avec un taux passant de 12,4% à 15,5%. Cependant, cette hausse est plus prononcée parmi les détenteurs de certificats en spécialisation professionnelle (+7,5 points avec un taux de 28,4%), de diplômes en qualification professionnelle (+3,5 points avec un taux de 23%) et de diplômes et certificats de l'enseignement fondamental (+3points avec un taux de 14,1%).

Le taux de chômage des diplômés de niveau supérieur[[2]](#footnote-2) a, de son côté, augmenté de 2,3 points pour atteindre 23,9%. Il a enregistré sa forte hausse parmi les diplômés supérieurs délivrés par les facultés (+2,6 points avec un taux de 26,1%), suivis des techniciens spécialisés et supérieurs (+1,8 point avec un taux de chômage le plus élevé de 30,6%).

**Figure 3 : Evolution du taux de chômage selon le diplôme (%)**

***Augmentation du nombre des chômeurs ayant déjà travaillé***

En 2020, la part des chômeurs ayant déjà travaillé a atteint 56,2% ; elle a augmenté de 13,5 points par rapport à celle enregistrée en 2019. A l’inverse, la part des primo-demandeurs d’emploi a régressé pour atteindre 43,8% en 2020 contre 57,2% une année auparavant.

**Figure 4 : Evolution de la structure des chômeurs selon le type de chômage entre 2019 et 2020 (%)**

Le nombre de chômeurs ayant travaillé a augmenté de 331.000 personnes entre 2019 et 2020, passant de 473.000 à 804.000 au niveau national contre une baisse de 8.000 parmi les chômeurs n’ayant jamais travaillé, passant de 633.000 à 625.000, entre 2019 et 2020.

Près de 8 chômeurs ayant déjà travaillé sur 10 résident en milieu urbain (78,3%), un peu plus des trois quarts sont des hommes (76,5%) et plus de la moitié sont des jeunes âgés de 15 à 34 ans (58,4%).

Près des deux-tiers (64,1%) des chômeurs ayant déjà travaillé ont un diplôme, 43,7% de niveau moyen et 20,4% de niveau supérieur.

D’autre part, 84% de ces chômeurs étaient des salariés et 13,5% des indépendants, 51,4% exerçaient dans le secteur des services, 20,3% dans les BTP et 17,3% dans l’industrie y compris l’artisanat. Le tiers d’entre eux (31,5%) exerçait en tant que manœuvres non agricoles, manutentionnaires ou travailleurs de petits métiers, le quart (24,8%) en tant qu’artisans ou ouvriers qualifiés des métiers artisanaux et moins d’un cinquième (18,4%) en tant qu’employés.

***Recul de la part du chômage de longue durée***

Suite à l’augmentation des chômeurs ayant déjà travaillé, la part des personnes en situation de chômage de longue durée (une année ou plus) a reculé de près de 12 points entre 2019 et 2020, passant de 68,2% à 56,3%. De même, la durée moyenne de chômage est passée de 36 à 28 mois entre 2019 et 2020 (de 38 à 30 mois en milieu urbain et de 25 à 21 mois en milieu rural).

**Figure 5 : Evolution de la structure des chômeurs selon la durée entre 2019 et 2020 (%)**

De son côté, la part des personnes en chômage, dû au licenciement ou à l’arrêt de l’activité de l’établissement employeur, s’est située, en 2020, à 38,7% contre 26,4% une année auparavant, ce qui correspond à une hausse de 12,3 points. Cette part culmine à 65,9% parmi les personnes en situation de chômage depuis moins d’un an.

**Figure 6 : Evolution de la structure des chômeurs selon les causes de chômage entre 2019 et 2020 (%)**

***Hausse du sous-emploi***

Le volume des actifs occupés en situation de sous-emploi a augmenté au niveau national, entre 2019 et 2020, de 126.000 personnes, passant de 1.001.000 à 1.127.000 personnes, de 514.000 à 619.000 personnes dans les villes et de 487.000 à 508.000 à la campagne.

Le taux de sous-emploi est, ainsi, passé de 9,2% à 10,7% au niveau national, de 8,3% à 10,1% en milieu urbain et de 10,4% à 11,6% en milieu rural.

Les catégories ayant connu les hausses les plus importantes du taux de sous-emploi sont les personnes âgées de 45 à 59 ans (+2,3 points), celles n'ayant aucun diplôme (+1,9 point) et les hommes (+1,6 point).

**Figure 7 : Evolution du taux de sous-emploi parmi certaines catégories de la population active occupée entre 2019 et 2020 (%)**

Selon la profession, le taux de sous-emploi des artisans et ouvriers qualifiés des métiers artisanaux a connu la hausse la plus importante de 9,5% en 2019 à 13,2% en 2020 (+3,7 points), suivi des commerçants et intermédiaires commerciaux et financiers (+2,8 points) et des conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage (+2 points).

Les sous-employés dont le statut est salarié et/ou auto-employé ont vu leur taux de sous-emploi augmenter respectivement de 9,9% à 11,5% (+1,6 point) et de 8,1% à 10,2% (+2,1 points) entre 2019 et 2020.

Les secteurs ayant connu une forte hausse du sous-emploi sont les BTP avec 3,7 points (de 15,9% à 19,6%), l’industrie y compris artisanat avec 2,3 points (de 6,4% à 8,7%) et les services avec 1,4 point (de 8% à 9,4%).

**Figure 8 : Evolution du taux de sous-emploi selon les secteurs d’activité économique entre 2019 et 2020 (%)**

***Augmentation du sous-emploi lié à la durée de travail***

La part du sous-emploi lié à la durée de travail[[3]](#footnote-3)a connu, entre 2019 et 2020, une hausse de 20 points passant de 38% à 58%. A l’inverse, le sous-emploi lié à l’insuffisance du revenu ou à l’inadéquation entre la formation et l’emploi exercé a enregistré une baisse de 20 points passant, au cours de la même période, de 62% à 42%.

Dans ce contexte, la population active occupée en situation de sous-emploi lié à la durée de travail, a atteint, en 2020, 655.000 personnes au niveau national contre 385.000 une année auparavant. Le taux correspondant a connu des hausses importantes, de 3,5% à 6,2% au niveau national, de 4,2%à 6,7% à la campagne et de 3%à 5,9% dans les villes.

**Figure 9 : Evolution du taux de sous-emploi lié à la durée de travail selon le milieu de résidence entre 2019 et 2020 (%)**

***Hausse du sous-emploi lié à la durée de travail dans le secteur des BTP***

La hausse du sous-emploi lié à la durée de travail a concerné tous les secteurs d’activité économique. Cependant, la hausse la plus élevée est relevée dans le secteur des BTP avec un taux passant de 8% en 2019 à 13,2% en 2020(+5,2 points), suivi par le secteur de l’industrie y compris l’artisanat avec une hausse de 2,9 points, des services de 2,4 points et de l’agriculture, forêt et pêche de 2,2 points.

**Figure 10 : Evolution du taux de sous-emploi lié à la durée de travail selon les secteurs d’activité économique entre 2019 et 2020 (%)**

Les métiers qui ont connu des hausses importantes du taux de sous-emploi lié à la durée de travail sont les artisans et ouvriers qualifiés des métiers artisanaux (+4,6 points avec un taux de 9,5%), les commerçants et intermédiaires commerciaux et financiers (+3,8 points avec un taux de 6,3%), les manœuvres non agricoles, manutentionnaires et travailleurs des petits métiers (+3,2 points avec un taux de 8,7%), les ouvriers et manœuvres agricoles et de la pêche (+2,7 points avec un taux de 6,8%) et les conducteurs d'installations et de machines (+2,6 points avec un taux de 4,2%).

**Figure 11 : Evolution du taux de sous-emploi lié à la durée de travail selon la profession entre 2019 et 2020 (%)**

Par ailleurs, la population active occupée en situation de sous-emploi lié à l’insuffisance du revenu ou à l’inadéquation entre la formation et l’emploi exercé est passée, au niveau national, de 616.000 personnes en 2019 à 472.000 en 2020. Le taux ainsi correspondant a régressé de 5,7% à 4,5%, soit en milieu urbain de 5,2% à 4,2% et en milieu rural de 6,2% à 4,9%.

1. Les diplômes de niveau moyen regroupent les certificats de l'enseignement primaire, du secondaire collégial et les diplômes de qualification ou de spécialisation professionnelle. [↑](#footnote-ref-1)
2. Les diplômes de niveau supérieur regroupent le baccalauréat, les diplômes de techniciens ou de techniciens spécialisés et les diplômes d'enseignement supérieur (facultés, grandes écoles et instituts). [↑](#footnote-ref-2)
3. Conformément aux recommandations du BIT, le sous-emploi est constitué, selon l’approche de l’Enquête nationale sur l’emploi, de deux composantes, la première liée au nombre d’heures travaillées et la deuxième à l’insuffisance du revenu ou à l’inadéquation entre la formation et l’emploi exercé. [↑](#footnote-ref-3)